

SOMMAIRE

Préface de Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est

Préface de Anne Mistler, directrice régionale des Affaires culturelles Grand Est

Introduction, par Anne-Marie Châtelet, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Strasbourg

APPRENDRE (6) :

- 51- École Victor Duruy – Châlons-en-Champagne
- 57- Internat du lycée Fabert – Metz
- 08- École Blanpain – Sedan
- 54- Faculté des sciences et technologies – Vandœuvre-lès-Nancy
- 51- Amphithéâtres de la faculté de droit et de lettres – Reims
- 54- École nationale supérieure d'architecture – Nancy

COMMÉMORER (4) :

- 08- Hôtel de ville – Vouziers
- 51- Hôtel de ville – Sermaize-lès-Bains
- 68- Autel de la patrie et crypte du monument national du Silberloch – Wattwiller
- 54- Chapelle de Lumière – Mousson

ORGANISER LA VIE PUBLIQUE (3) :

- 08- Palais de justice – Charleville-Mézières
- 54- Hôtel de ville et salle des fêtes Maurice-Thorez – Villerupt
- 67- Palais des Droits de l'homme – Strasbourg

PRIER (8) :

- 08- Église Sainte-Jeanne-d'Arc – Charleville-Mézières
- 67- Grande synagogue de la Paix – Strasbourg
- 88- Chapelle Notre-Dame-des-Chaumes – Le Valtin
- 52- Église Sainte-Thérèse du Vert-Bois – Saint-Dizier
- 55- Église Sainte-Jeanne-d'Arc – Verdun
- 57- Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus – Vasperviller
- 67- Église Saint-Arbogast – Herrlisheim
- 51- Église Saint-Vincent-de-Paul – Reims

PRODUIRE (7) :

- 55- Ancienne boulonnerie Parent dite « usine de Consenvoye » - Gercourt-et-Drillancourt
- 68- Usine hydroélectrique EDF – Kembs
- 68- Ancien atelier de montage de la société NSC dit « Le Louvre » – Guebwiller
- 67- Gaz de Strasbourg – Strasbourg
- 57- Ancien carreau de la mine de charbon – Faulquemont
- 88- Ancienne usine de tissage Claude – Gérardmer
- 68- Bâtiment d'emballage et de distribution Ricola – Brunstatt

RECONSTRUIRE (5) :

- 55- Village de la première Reconstruction – Éton
- 68- Village de la seconde Reconstruction – Ammerschwir

- 88- Secteur urbain de la seconde Reconstruction –Saint-Dié-des-Vosges
- 57- Village de la seconde Reconstruction –Moyenvic
- 68- Porte de Bâle – Mulhouse

SE DÉPLACER (6) :

- 51- Marquises de la gare SCNF – Reims
- 52- Rotonde SNCF – Chalindrey
- 08- Pont de Fumay – Revin
- 08- Passerelle d’Orzy – Revin
- 57- Plan incliné du canal de la Marne au Rhin dit « Saint-Louis – Arzviller » –Arzviller
- 68- Échangeur autoroutier de la Croix de la Hardt – Sausheim

SE DIVERTIR (3) :

- 55- Cinéma Lux – Montmédy
- 88- Piscine municipale Roger Mercier – Bruyères
- 57- Circuit de montagnes russes du Walygator Parc dit « Anaconda » – Maizières-lès-Metz

SE LOGER (11) :

- 10- Villa Jules Guesde – Troyes
- 54- Cité universitaire de Monbois – Nancy
- 54-Cité Senn dite « Oudeville » – Villers-lès-Nancy
- 67- Cité Rotterdam – Strasbourg
- 08- Immeubles dits « Les Peignes » – Sedan
- 54- Tour Joffre - Saint-Thiébaud– Nancy
- 68- Maison Pierre Meyer – Orschwhir
- 54- Maison Ledermann – Lunéville
- 68- Tour de l’Europe – Mulhouse
- 10- Maison Dick – Saint-André-Les-Vergers
- 52- Les « Toits Rouges » – Saint-Dizier

SE RENCONTRER (4) :

- 51- La Halle – Vitry-le-François
- 51-Maison de la Culture, actuellement « La Comédie » – Reims
- 67- Centre d’interprétation du patrimoine (C.I.P.), château de Lichtenberg – Lichtenberg
- 52- « Les Silos », Maison du livre et de l’affiche– Chaumont

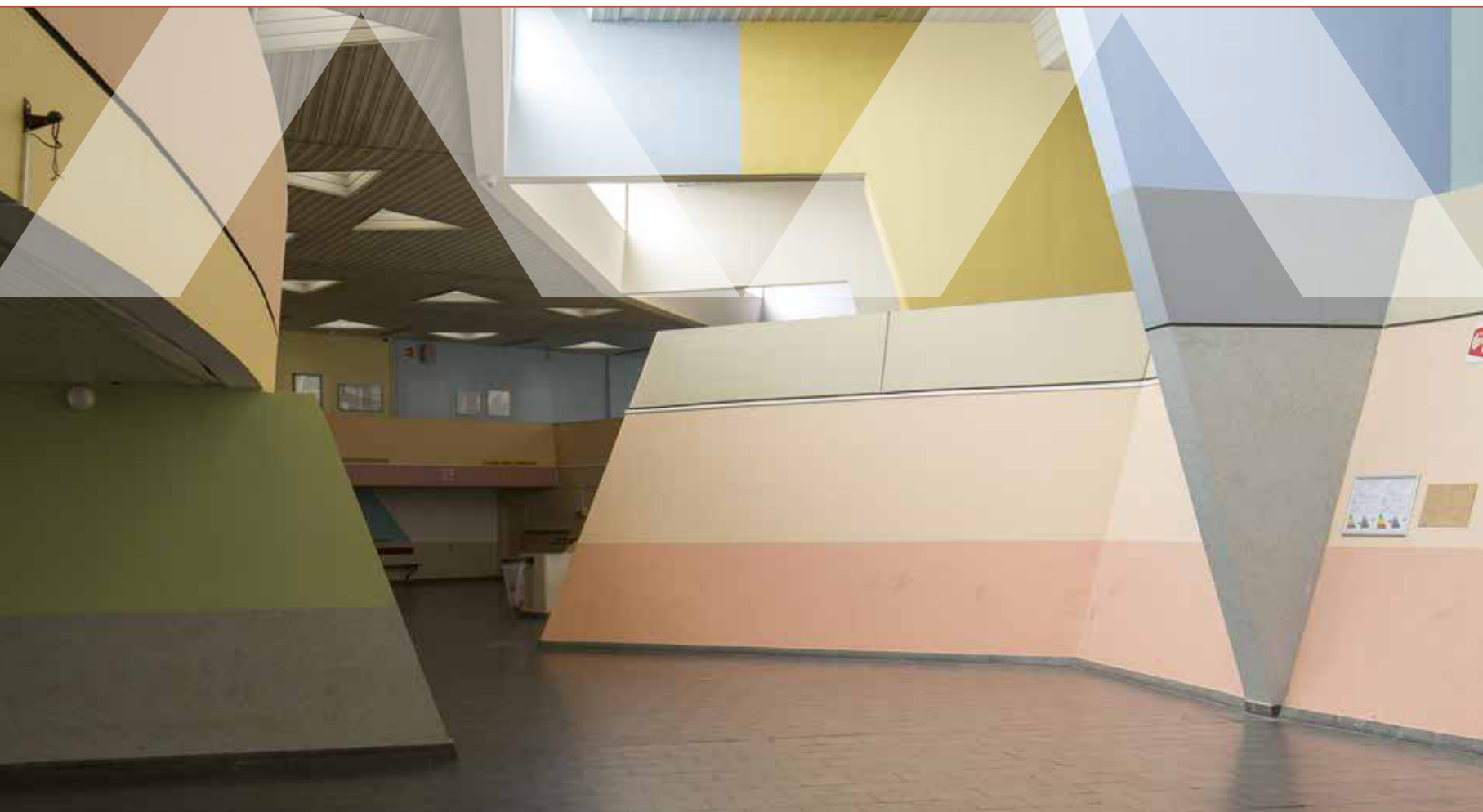
TRAVAILLER (5) :

- 51- Hôtel des Postes– Reims
- 51- Ancien centre de tri postal – Châlons-en-Champagne
- 08- Bâtiment administratif du Centre de distribution mixte d’électricité de France – Charleville-Mézières
- 54- Ancien siège de la Société nancéienne de crédit industriel (S.N.C.I.) – Nancy
- 52- Inspection académique – Chaumont

Conclusion, par Jonathan Truillet, conservateur régional des Monuments historiques, DRAC Grand Est



APPRENDRE





ÉCOLE VICTOR DURUY

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Situation : 2, rue Ernest Dagonet, Châlons-en-Champagne (Marne)

Dates de construction : 1929-1933

Architecte : Émile Maigrot arch.

En 1928, le conseil municipal de Châlons-en-Champagne décide d'organiser un concours d'architectes pour la construction d'un groupe scolaire pour jeunes filles, sur un vaste terrain situé à la limite du centre-ville, entre la Marne et le canal latéral. Le programme comporte un cours complémentaire pour un effectif de 175 élèves, avec des salles de physique, chimie, couture et dessin, et une école primaire de filles pour 200 élèves, complétés d'un cours d'enseignement ménager. Cette nouvelle construction a pour objectif le remplacement de l'école de filles du quai des Arts. Par son implantation, le nouvel établissement dessert le quartier de la rive gauche en pleine expansion.

L'ensemble est bâti grâce à une structure de béton, couverte en terrasse, avec des murs à revêtement de brique.



Le choix du jury se porte en mai 1929 sur l'architecte rémois Émile Maigrot, qui avait élevé en 1927 les halles du Boulingrin à Reims – aujourd'hui classées monument historique –, ce qui lui avait valu des articles élogieux dans la presse architecturale. Les travaux s'achèvent en 1933. L'école est devenue en 1964 le collège Victor-Duruy et a subi des modifications par l'ajout d'un gymnase, d'un réfectoire et de bâtiments de cours. L'ensemble a été rénové entre 1998 et 2000.

Sis sur l'ancienne propriété d'Ernest Dagonet, encore très arborée à l'époque de la construction, le nouveau groupe scolaire bénéficie de conditions très favorables : l'implantation perpendiculaire à la rue Jean-Jaurès permet de développer les bâtiments le long d'une voie moins passante, la rue Dagonet, par laquelle se fait l'entrée des élèves, et de les disposer sur le fond des beaux arbres du parc, conservés dans le projet.

Émile Maigrot choisit un plan à redans, à la recherche d'une bonne exposition des classes et des préaux, en rupture avec les plans-types en bordure de rue qui avaient encore cours au début des années 1930.

Les différents volumes du bâtiment permettent d'organiser l'espace intérieur.



Le cours complémentaire et le cours primaire s'articulent chacun selon une forme en V, avec au rez-de-chaussée les classes dans une aile et le préau dans l'autre, et à la jonction des deux des salles en amphithéâtre, abritant dans le cours complémentaire l'enseignement de la couture au rez-de-chaussée et du dessin à l'étage, et dans le cours primaire la salle des adjointes de la directrice. Ces deux ensembles sont séparés en face de l'entrée de la rue Dagonet par l'avant-corps en demi-cercle de la loge et appartement du concierge, qui s'avance tel une vigie.

Du côté de la rue Jean-Jaurès, l'architecte installe, toujours formant un V, le corps de bâtiment dévolu à l'enseignement ménager, comprenant le réfectoire, une vaste cuisine et une buanderie, et l'appartement de la directrice, terminés en pans coupés.

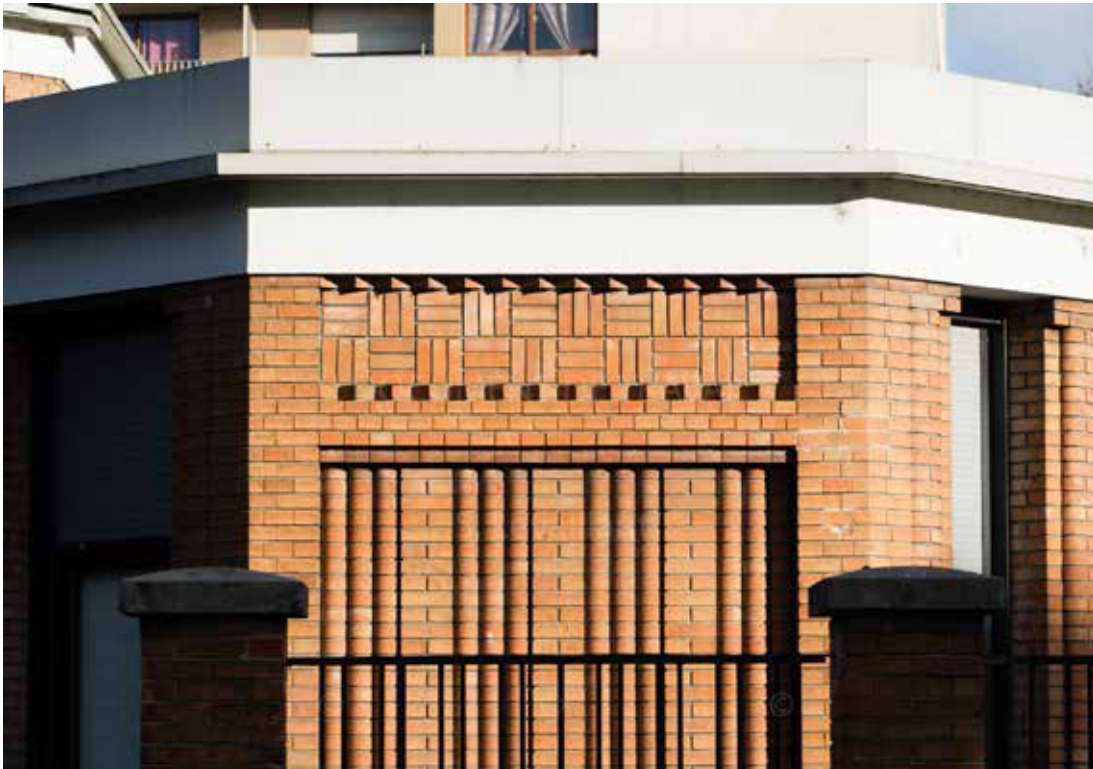
Les bâtiments côté rue Jean-Jaurès : à gauche, l'ancien logement de la directrice.



Les bâtiments sont construits avec une structure en béton et couverts en terrasse, avec des murs revêtus de brique.

Le décor reprend des éléments classiques et un vocabulaire moderniste. Les bâtiments sont conçus comme des volumes géométriques soulignés par des soubassements et des corniches simples en ciment qui contrastent avec les briques rouges. Ces briques ornent les façades par des pilastres sur les trumeaux et des linteaux à appareillage en damier.

Les matériaux employés par l'architecte, le ciment et la brique, rythment les façades du bâtiment.



De grandes baies aux menuiseries métalliques percent les façades selon la disposition des espaces intérieurs, à l'exemple des hautes ouvertures verticales des cages d'escalier. L'entrée sur la rue Ernest-Dagonet est signalée par l'avancée de la loge, dont le rez-de-chaussée vitré est protégé par un auvent de béton, alors que l'étage est orné d'un motif de briques en relief.

Outre la hardiesse de son plan, l'école Victor-Duruy frappe par son écriture alliant un sens classique très sûr à un recours aux matériaux et formules décoratives modernes.